



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

services d'urgences

Question au Gouvernement n° 2070

Texte de la question

SERVICES D'URGENCES

M. le président. La parole est à M. Christophe Naegelen.

M. Christophe Naegelen. Madame la ministre des solidarités et de la santé, le secteur des urgences connaît une crise d'ampleur nationale. Non seulement il est confronté à un manque de moyens humains, matériels et financiers, mais, en plus, les professionnels hospitaliers sont victimes quotidiennement d'actes de violence, verbale ou physique.

Dans les Vosges, le personnel hospitalier de l'hôpital de Remiremont lance son mouvement de grève aujourd'hui même. Et, au vu de la situation, ils ont bien entendu tout mon soutien. L'hôpital de Gérardmer, quant à lui, a vu une partie du financement de son service d'urgences remis en cause. Nous travaillons actuellement à une solution avec l'Agence régionale de santé.

M. Sylvain Maillard. Très bien !

M. Christophe Naegelen. Je pense sincèrement que vous êtes consciente du malaise des professionnels de santé et du fait que la crise des services d'urgence n'est que le symptôme d'un système de santé qui, dans son ensemble, est malade.

M. Jean Lassalle. Eh oui !

M. Christophe Naegelen. La semaine dernière, vous avez annoncé avoir débloqué une enveloppe de 70 millions d'euros. Malheureusement, au vu de l'ampleur de la situation, elle ne sera pas plus utile qu'un pansement sur une jambe de bois.

Madame la ministre, entendrez-vous la détresse des praticiens dans les services d'urgence ? Docteurs, vos patients, que sont tous les services hospitaliers de France, sont malades. Il est de votre devoir de tout faire pour les remettre sur pied. Pour cela, les aspirines ne suffisent plus : c'est une opération lourde qui est nécessaire.

Quand et comment allez-vous adopter les solutions structurelles qui, demain, permettront aux urgences et au secteur hospitalier dans son ensemble de sortir de l'état de crise dans lequel ils sont ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UDI-I et sur quelques bancs du groupe LT.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des solidarités et de la santé.

Mme Agnès Buzyn, ministre des solidarités et de la santé. Vous avez raison, monsieur le député, la situation

requiert des réponses de fond – c'est le sens de la stratégie « ma santé 2022 », qui permet de remettre à plat l'organisation de notre système de santé – et des réponses d'urgence, pour les urgences, car j'entends la souffrance de leurs personnels soignants et les difficultés auxquelles ils sont confrontés.

Cette réponse, je l'ai annoncée devant l'ensemble de la communauté des urgentistes vendredi dernier. Elle se décline, pour prendre en compte les difficultés des personnels soignants, à travers deux mesures spécifiques : une prime de risque de 100 euros net par mois ; une prime de coopération, pour aider les professionnels à fluidifier le flux des urgences.

Deux autres mesures sont prévues pour les établissements. La première est le déblocage d'une enveloppe de 15 millions d'euros pour la période estivale, afin de les aider à recruter et à assurer des remplacements, car l'été, nous le savons, est pour eux une période de tension supplémentaire. À cette mesure, destinée aux trois prochains mois, s'ajoute une enveloppe plus globale, dans le cadre d'une réflexion sur les services d'urgence, dont beaucoup sont trop vétustes et trop étroits au regard du flux des malades, ce qui dégrade les conditions de travail.

Au-delà de ces mesures, j'ai installé une mission,...

M. Christian Hutin. Nous voilà sauvés !

Mme Agnès Buzyn, ministre . . . dirigée par le député Thomas Mesnier et le professeur Pierre Carli, qui, dans les trois mois qui viennent, me feront remonter toutes les propositions concrètes susceptibles de désengorger les urgences, de permettre l'installation, en aval des celles-ci, des patients en position couchée plutôt que sur des brancards et de fluidifier leur admission dans ces services. J'attends les préconisations de cette mission, qui me les remettra au fur et à mesure de l'été, avant la remise de son rapport, avant l'hiver, qui, nous le savons, est une autre période de tension.

Je prends parfaitement en compte la situation des urgentistes, et les accompagne au cas par cas, car le sur-mesure, en cette matière, est nécessaire : chaque service a ses difficultés propres, et nous sommes là pour l'accompagner. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM et sur quelques bancs du groupe MODEM.*)

Données clés

Auteur : [M. Christophe Naegelen](#)

Circonscription : Vosges (3^e circonscription) - UDI et Indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2070

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 juin 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [20 juin 2019](#)